



L'Atelier de Musique de Chambre de l'École alsacienne « émit ses premiers sons » en 2003, né de la rencontre du rêve de sa fondatrice Maria Giota et d'une École alsacienne où les arts – et particulièrement la Musique – prennent toute leur place au cœur du projet pédagogique.

C'est une structure pilote originale, un lieu d'expression, d'épanouissement artistique et d'échange, qui permet aux musiciens de se retrouver pour pratiquer la musique au sein de petits ensembles instrumentaux ou vocaux (duos, trios, quatuors...) et de la partager sur scène dans des conditions techniques quasi-professionnelles.

Il accueille quelque 70 musiciens et chanteurs de tous niveaux et instruments issus du Grand Collège (collège - lycée), en cursus Classes musicales (CHAM) comme en cursus général.

La participation des élèves issus de toute l'École indépendamment de leur niveau et leur cursus est en effet une caractéristique essentielle de cette structure.

Les ensembles sont formés selon le niveau, l'expérience et la sensibilité des élèves, ce qui donne lieu à des rencontres particulièrement enrichissantes entre différents cursus et tranches d'âges.

Les élèves en CHAM (constituant la colonne vertébrale de cet Atelier) ont ainsi la possibilité de partager leur approche musicale - plus engagée et organisée - avec des musiciens du cursus général qui retirent de cette ouverture un surcroît de motivation et de maturité.

Il n'y a donc aucune sélection basée sur le niveau des musiciens : tous les nouveaux musiciens sont auditionnés avant la constitution des ensembles, pour que le bagage et la musicalité de chacun puissent constituer le critère principal de leur intégration dans un ensemble cohérent.

Objectifs de l'Atelier : encadrer pédagogiquement et matériellement cette composante essentielle de la formation musicale trop tardivement proposée dans le cursus musical, ce qui laisse les élèves souvent seuls dans l'acquisition technique instrumentale - et privés de la fructueuse rencontre avec un public.

L'École offre des conditions matérielles et organisationnelles remarquables : salle de concert, locaux de répétition et de garde des instruments, montage des concerts filmés (sur le site de l'École), instruments disponibles sur place (pianos, harpe, guitares, violoncelles, xylophone), fourniture de partitions, enregistrements audio de répétitions...

Sous la direction de Maria Giota, nos jeunes musiciens développent leur expressivité avec l'acquisition progressive d'une véritable culture de chambriste : ils analysent les articulations d'une partition, construisent collectivement une interprétation cohérente, explorent toutes les richesses du grand répertoire, des sonorités et des styles d'écritures.

Avec une confiance, une motivation, une fierté et des progrès clairement stimulés par l'objectif scénique, ils tissent aussi de forts liens d'amitié et contribuent activement au rayonnement de la vie artistique de l'École alsacienne : projets croisés avec d'autres ateliers ou établissements, interventions lors d'échanges internationaux, récitals...

Projets exceptionnels :

Au-delà des grands concerts trimestriels au Théâtre (chaque ensemble joue au moins une fois par trimestre), des projets exceptionnels et des masterclasses viennent enrichir l'expérience en multipliant les échanges avec des musiciens professionnels renommés (chambristes, solistes, chanteurs, chefs d'orchestre, compositeurs, metteurs en scène, danseurs) :

concerts-lectures, créations d'œuvres hors les murs (Opéra Bastille, conservatoires), orchestres de chambre, résidences de formations offrant répétitions publiques et concerts, expérimentation d'outils pédagogiques innovants...

L'Atelier de Musique de Chambre donne ainsi un sens et une incarnation unique au projet des Classes Musicales tout en offrant un cadre privilégié pour la Discipline collective obligatoire dans ce cursus.

Sa direction est assurée par **Maria Giota**, professeur de Musique à l'École, titulaire d'un DEM en piano et clavecin, d'un Prix de Perfectionnement en clavecin, d'un Prix de Musique de Chambre de la Ville de Paris et de l'École Normale de Musique, accompagnatrice de masterclasses, de chœurs et d'orchestres.

Organisation des répétitions et planning :

- Chaque ensemble travaille avec le professeur 1H par semaine.
- Ces cours à l'amphithéâtre de l'École sont ouverts à tous les élèves qui souhaitent y assister.
- L'écoute très formatrice des répétitions d'autres ensembles est facultative, mais conseillée.
- Un investissement personnel est indispensable pour garantir un travail collectif efficace.
- Le planning des répétitions est élaboré en fonction des disponibilités des musiciens, de leur niveau et de leur instrument, la priorité étant de former des ensembles homogènes garantissant le travail le plus profitable et la meilleure progression collective.
- Les cours s'étalent sur l'ensemble de la semaine, le planning finalisé étant annoncé après le recrutement des musiciens et la constitution des groupes.

Modalités d'inscription :

Chaque musicien s'inscrit en ligne sur le site de École, puis indique sur papier ses disponibilités et préférences sur une *Grille-planning des créneaux de répétitions*.

Celle-ci se trouve dans le *Dossier d'inscription* mis en ligne sur le site et sera également adressée à toutes les familles par mail.

Information :

Maria Giota vous accueillera lors d'**une réunion d'information le mercredi 13 septembre à 19h30 au Petit Amphithéâtre** pour répondre à toutes vos questions.

Elle assurera également une **permanence au Théâtre de 13h à 14h** les lundis 11 et 18 septembre 2023.

Elle se tient également à votre disposition pour toute information complémentaire par mail ou téléphone :

giota@ecole-alsacienne.org

06 21 15 10 69